## octobre 2016

# La lettre de l'AMG

numéro 8

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-2
Révision du tarif ambulatoire	3-5
Assemblée générale d'autom	ne 5
Bombardement de l'hôpital de Kunduz	7
Témoignage du Dr K. Thomas	s 7-8
Du nouveau pour les assurés frontaliers	8-9
Coup de scalpel	9
Candidatures	10-11
Changements d'adresses	11
Ouvertures de cabinets	12
Reprise d'activité	12
Mutations	12
Décès	13
Petites annonces	13
A vos agendas!	14-15

## Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire d'automne se tiendra le lundi 14 novembre 2016 dès 19 h 00 (cf. page 5) La convocation vous parviendra en temps utile.



## Il est temps

## Le temps de la honte

L'annonce de l'augmentation des primes d'assurance-maladie a créé un nouveau choc. Incompréhensibles, elle était pourtant attendue tant le système est à bout de souffle. C'est une agonie et surtout une terrible claque pour les familles. Comment les politiciens et les assureurs-maladie peuvent-ils venir devant les citoyens en arguant d'augmentations de 10% et plus des primes pour les enfants? C'est la faute à la bourse nous a clairement expliqué M. Strupler, directeur de l'Office fédéral de la santé publique, sur le plateau de l'émission de la RTS Infrarouge. Il y a cette année un rattrapage, a-t-il osé avouer. Allez, chers parents, passez à la caisse! Bien sûr, il y aura un correctif pour sauver la face, mais le mal est fait. Une honte. Le Parlement ne soutient pas les familles ni la classe moyenne, seules des réformettes à l'effet placebo sont proposées.

## Le temps de la transparence

Chiffres à l'appui, notre ministre genevois de la santé, M. Mauro Poggia, montre que l'augmentation réelle des coûts n'a été que de 2.2%,

alors même que les assureurs ont encaissé des primes à hauteur de 3.4%. Sans explications, les réserves ont fondu à Genève. La transparence doit être exigée, car de tels chiffres montrent, d'une part, que les coûts sont maîtrisés dans notre canton et, d'autre part, que les assureurs continuent, année après année, à encaisser plus de primes que nécessaire et à jouer librement avec les réserves (qui sont nationales alors que les primes restent cantonales). La vraie transparence n'est pas pour demain. Nous attendons toujours de connaître le rapport de la FINMA sur le Groupe Mutuel qui a été condamné à une lourde amende sans que ne soit connues de l'assuré ou des autorités cantonales les causes de cette pénalité et de l'éviction in corpore du Conseil d'administration du Groupe Mutuel le lendemain du vote sur la caisse publique.

## Le temps de la séparation

Longtemps réclamée, la séparation de l'assurance de base, sociale et sans profits, des assurances complémentaires, véritable business, semble ne devoir rester qu'un vœu pieux. Une autre séparation devient

« Donnez la priorité à vos patients en confiant votre gestion à la Caisse des Médecins »



ÄRZTEKASSE

C



CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

## Caisse des Médecins

Société coopérative · Agence Genève-Valais Route de Jussy 29 · 1226 Thônex Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06 www.caisse-des-medecins.ch urgente: il faut rompre les liens qui existent entre les parlementaires et les assureurs. A l'image des CFF, de Swisscom ou de La Poste, il ne devrait pas y avoir de possibilité pour un parlementaire de siéger dans le conseil d'administration d'un assureur-maladie. Il est temps de lancer une récolte de signatures pour un vote populaire afin de provoquer un véritable débat national. Les citoyens payeurs de primes ont un droit, la démocratie directe. MM. Cassis (PLR) et Brandt (UDC) occupent les hautes sphères du Parlement et imposent leurs idées dans le domaine de la santé, alors même qu'ils dirigent Curafutura et Santésuisse. Il est temps d'agir et d'aller un jour devant les urnes.

## Le temps du changement

Le problème principal tient au mode de financement. Le virage vers l'ambulatoire, déjà effectué à Bâle et à Genève avec une maîtrise des coûts ambulatoires hospitaliers entre 2 et 4% (ces deux cantons ont les primes les plus hautes), est loin d'être réalisé en Suisse centrale avec des augmentations de la part ambulatoire de 7 à 9% (cantons avec des primes basses) selon les chiffres de Santésuisse. Cette évolution vers une augmentation de la prise en charge ambulatoire est

inéluctable et va imposer un autre modèle de financement. Certains assureurs, soutenus par la FMH, proposent que, comme dans le stationnaire, l'Etat paie une partie des frais médicaux. D'autres poussent à un paiement total des coûts stationnaires par les caises-maladies. Les débats sur le mode de financement seront cruciaux.

## Le temps de l'action

On l'aura compris, il est temps d'agir et d'arrêter la spirale infernale et annuelle de la hausse des primes d'assurance-maladie. Chaque automne, cela recommence invariablement. Tous les prétextes sont bons, toutes les explications sont fournies, même les moins crédibles. Cet automne, la palme revient à M. Berset qui a trouvé, comme cause essentielle à l'augmentation des primes, les opérations inutiles. Un peu court. Cela démontre l'absence d'un capitaine à bord, d'idées novatrices et d'une réelle volonté de réformer. Les forces citoyennes doivent pallier cet inquiétant et coûteux manquement.

Michel Matter



## v-natal®

Le test prénatal non invasif (NIPT)

# Made by Viollier in < 1 week

## Indications

Test du 1er trimestre suspect Age de la mère ≥ 35 ans Après FIV / ICSI ou don d'ovules Sur demande de la femme enceinte

## Méthode

Next Generation Sequencing de DNA acellulaire à partir de plasma maternel avec technologie illumina® verifi

## Options pour le test

Trisomies 21, 18, 13, sexe fœtal inclus (communication à partir de la 13<sup>e</sup> SG) En supplément aneuploïdies gonosomiques

## Commande

Kits de prélèvement, documentation et informations aux patients sous T +41 61 486 11 11 | contact@viollier.ch | viollier.ch



# Révision du tarif ambulatoire: un peu de bon sens du monde politique pour sortir de l'impasse?

Le malaise des coûts de la santé est pratiquement universel, et entraîne forcément une crise qui se révèle chez nous, au grand jour, à travers cet épisode de révision du Tarif médical. Celle-ci a été pratiquement imposée par la Commission fédérale des finances il y a plus de 5 ans. Ce problème de tarif est naturellement intimement lié à celui des coûts de la santé, qui ont fortement augmenté pour de multiples raisons connues, et parfois moins évidentes. Comment en est-on arrivé à l'impasse actuelle? D'un côté, les médecins ont vu leur pouvoir d'achat diminuer fortement depuis des décennies, en bonne partie par une absence d'indexation des charges des cabinets médicaux, et, de l'autre, les primes d'assurance-maladie ont augmenté de telle sorte qu'elles ont absorbé complètement les accroissements de salaires obtenus par les salariés du pays.

# Pas de prestations de première classe pour le prix du low cost

En définitive, il s'agit d'un problème de démocratie: d'un côté, les médecins (= la minorité) souhaitent une adaptation des prix de leurs prestations, parfaitement justifiée à de nombreux égards, alors que la population générale (= la majorité) ne supporte plus les augmentations et souhaite payer moins de primes d'assurancemaladie, donc payer moins pour la santé. Cette même population, soit dit en passant, n'a cependant pas dit qu'elle souhaitait des soins de moindre qualité en même temps qu'une baisse des prix... Il serait donc temps d'expliquer enfin que, en matière de santé, comme dans les autres domaines, on ne peut pas avoir des prestations de première classe pour le prix du low cost. Ce que le conseiller fédéral (CF) Berset ne peut pas ignorer, c'est le lien très étroit qui existe entre rémunération et qualité. Si certains de nos pays voisins ont des coûts de consultation inférieurs, il faut aussi voir le niveau de qualité des soins. Il ne sert à rien que M. Berset mette sur pied des centres de contrôle de qualité s'il ne donne pas aux médecins les possibilités de réaliser cette qualité. Que les décideurs expriment enfin clairement s'ils mettent la priorité sur la qualité ou sur le prix! D'un autre côté, les brimades dont les médecins ont été la cible, nettement plus que d'autres acteurs de la santé, créent des situations de lassitude et de «ras-lebol», avec perte de motivation, peu favorables aux conditions de développement de la qualité des soins attendue.

Le CF Alain Berset n'est pas stupide et a très bien compris les enjeux. Sans doute ne serait-il pas contre une augmentation des revenus des médecins, si la situation n'était pas si tendue. Seulement voilà, il est un élu, tout comme les parlementaires, et, tout le monde le sait, il vaut mieux faire plaisir à la majorité des électeurs, si l'on souhaite être réélu. Il vaut donc mieux se fâcher avec la minorité représentée par les médecins qu'avec la majorité de la population et du Parlement.

## Pas de médecine sans médecins

Seulement voilà, ce n'est pas si simple, et c'est même beaucoup plus compliqué. On ne pourra pas lister ici l'ensemble des éléments de ce dossier extrêmement touffu. Mais d'abord, un fait est incontournable: il n'y a pas de chirurgie sans chirurgiens, et il n'y a pas de médecine sans médecins. Et si le corps médical savait être un tout petit peu plus habile, il saurait faire mieux jouer cet argument en sa faveur. Bien sûr que certaines professions disparaissent (comme les chapeliers...) et que d'autres ont vu leurs rémunérations considérablement diminuer. Mais il y a peu de professions qui se soient autant complexifiées et modifiées que la médecine et pour lesquelles il n'y a eu aucune adaptation de revenus depuis 2004. Pour ceux qui sont installés en pratique privée depuis trente ans, il n'y a jamais eu ni indexation ni revalorisation, alors que les charges ont largement augmenté, ce qui, en d'autres termes, signifie que leur pouvoir d'achat a baissé de pratiquement 30% en 30 ans, alors que les revenus des salariés ont augmenté d'environ 10% dans les 10 dernières années, selon l'Office fédéral de la statistique.

Si les médecins sont bien conscients que la situation économique n'est guère favorable à une augmentation des charges d'assurance pour les familles, ils sont aussi fatigués de devoir assumer les conséquences des décisions aberrantes du Parlement. Les coûts de fonctionnement des cabinets médicaux en personnel et en infrastructure ont été largement augmentés par des mesures imposées par Berne et qui n'étaient pas indispensables. Le Parlement s'est aussi illustré par des décisions incompréhensibles et des errements dans le dossier du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux. L'interruption du moratoire (qui avait pour but inavoué de créer les conditions favorables à la fin de l'obligation de contracter, sous le poids du lobby des assureurs) n'a pas permis de résoudre le problème du manque de médecins dans les vallées; elle a, par contre, été la cause de l'explosion des coûts, du moins pour les cantons-ville et les cantons frontaliers, liée à des installations dont l'utilité n'était pas prouvée. C'est aussi le Parlement qui refuse depuis des années de mettre de l'ordre dans les comptes, toujours aussi opaques, des assurances-maladie, dont les primes ont grimpé bien plus que les coûts réels des soins. C'est donc maintenant au Parlement avant tout d'assumer ses erreurs et d'accorder une augmentation, et non pas de chercher de nouvelles punitions pour les médecins.

Car si le CF Berset et le Parlement peuvent se permettre de contraindre notre corporation à des économies drastiques, en diminuant encore les revenus basés sur les indices de 1994, pourquoi n'en font-ils pas de même avec l'Administration fédérale? Les impôts pèsent aussi

lourdement sur la population et le train de vie de nos administrations n'est pas toujours en adéquation avec les résultats fournis. En ramenant le nombre de fonctionnaires et les traitements de ceux-ci au niveau de ceux de 1994 (comme c'est le cas pour les médecins!), la Confédération pourrait réaliser des économies de quelques milliards qui pourraient résoudre le problème de la santé dans notre pays.

## Le besoin de bons sens

En définitive, il ne sert à rien que la fmCh se désolidarise de la FMH et que MFE suisse refuse tout compromis, que la FMH fasse le grand écart pour essayer d'améliorer la situation de certains médecins tout en respectant les exigences du CF Berset, car cela revient de facto à baisser une ou plusieurs autres spécialités. Nous voyons bien dans quelle impasse la tentative de révision et la votation générale nous ont conduits et personne ne peut honnêtement prétendre que l'on va trouver une solution s'il n'y a pas de geste de bonne volonté et un peu de bon sens de part et d'autre. Cela signifie que l'on ne s'en sortira pas sans une négociation directe et bien menée avec le CF Berset et sans un compromis sur une augmentation.



## Bienvenue chez Medimage,

Expérience - Modernité - Confort

Les radiologues: Dr Troxler - Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Cuinet - Dr Deac: Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque









IRM ostéo-articulaire. neuro-vasculaire. abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner Denta-scan



Échographie Doppler



Mammographie numérique low dose



Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur



Radiologie numérique



**Panoramique** dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

Comment donc continuer? De manière pragmatique, en nous montrant unis, en donnant un mandat clair et en soutenant de toutes nos forces notre président de la FMH, le Dr Jürg Schlup, qui a déjà démontré à plusieurs reprises ses compétences dans des négociations menées dans la discrétion mais néanmoins efficaces. Lui donner mandat pour tenter d'obtenir de notre ministre une compensation, au moins partielle, de l'augmentation de nos charges contre un remaniement de quelques positions, ce qui était, au fond, le but premier de la révision du TARMED. Celle-ci s'en est éloignée

par l'adoption de positions de plus en plus rigides qui n'ont plus laissé le moindre espace au bon sens. Il est évident que, sans celui-ci, toute solution est impossible et une épreuve de force, dont personne ne sortira vainqueur, est à craindre.

Dr Jean-Pierre Grillet

(Point de vue paru dans le *Bulletin des médecins suisses*, du 21 septembre 2016: 2016;97(38):1323-1324)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'AUTOMNE

## LUNDI 14 NOVEMBRE 2016, à 19 h 30 précises,

à l'auditoire Marcel-Jenny, entrée principale du site Cluse-Roseraie, HUG.

## ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemble générale ordinaire du 30 mai 2016
- 2. Réception des nouveaux membres
- 3. Election au Conseil
- 4. Election du Président de l'AMG pour la période 2018-2021
- 5. Projet de budget 2017
- 6. Cotisation 2017
- 7. Approbation du budget et de la cotisation 2017
- 8. Désignation du réviseur des comptes 2016
- 9. Points d'actualité et questions (pour pouvoir y répondre au mieux, les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat une semaine avant l'Assemblée)

Un buffet-apéritif sera servi dès 19h 00 au Foyer attenant à l'auditoire Marcel-Jenny.

**Attention:** le parking mis à disposition des médecins est le parking nord situé sous l'esplanade de l'entrée principale (l'accès se fait désormais par le boulevard de la Cluse ou la rue Lombard). Levée de la barrière d'entrée dès 18.30 h – Fermeture de la barrière à 23.15 h.







SPÉCIALITÉS
Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

## CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Traitement des fractures vertébrales (kyphoplastie) • Epiduroscopie • Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

RADIOLOGUES FMH
Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Abed KOURHANI



Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans, Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que:

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Bouclement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- · Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes!

Rue Jacques Grosselin 8 - 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 - Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch - www.gefarco.ch



avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36

T +41 (0)22 420 64 80

# Bombardement de l'hôpital de KUNDUZ

L'auditoire Marcel-Jenny était comble, débordait, lundi 3 octobre 2016, pour commémorer, à l'appel de Médecins sans frontières (MSF), le tragique bombardement de l'hôpital afghan de Kunduz, qui a fait 42 victimes le 3 octobre 2015 (cf. *Lettre de l'AMG* du mois de septembre, p. 8 et 9).

Nous avons pu entendre le témoignage bouleversant du Dr Kathleen Thomas, qui a survécu à l'attaque de Kunduz. Ceux qui n'ont pas pu venir pourront lire cidessous son interview parue dans la *Tribune de Genève* du 4 octobre. Et ceux qui souhaitent visualiser la commémoration lumineuse finale ou mieux connaître la campagne *Not a target* de MSF peuvent visionner une vidéo: https://www.youtube.com/watch?v=JvjP7EW vK88&feature=youtu.be

Présent lors de cette soirée, le Dr Jakob Roffler nous a écrit: «J'étais hier soir à cette soirée commémorative, très émouvante, laissant un sentiment d'impuissance et de colère par rapport à cette hypocrisie et de l'indignation profonde par rapport au non-respect de la Convention de Genève par les gouvernements belligérants. Nous, en tant que médecins, nous devons lever notre voix et dire stop, cela suffit, les hôpitaux ne doivent pas être une cible. Alors je vous prie de diffuser le message de MSF à tous les médecins de Ge-

nève, pour qu'il y ait un mouvement de l'AMG, pour s'opposer au bombardement des structures sanitaires où qu'elles soient.»

Il nous revient maintenant à nous tous, en qualité de médecins de Genève, berceau du droit international humanitaire, de nous mobiliser, autant que nous le pouvons, pour exiger le respect du droit international humanitaire et de son principe de base: les blessés, le personnel médical qui leur porte secours et les hôpitaux qui les hébergent doivent être protégés et respectés. Et si nous ne réussissons pas collectivement à créer le mouvement que le Dr Roffler appelle de ses vœux, nous pouvons au moins individuellement faire un don pour exprimer notre solidarité envers les victimes et encourager les organisations qui leur viennent en aide à continuer à dénoncer et dénoncer toutes les violations du droit international humanitaire.

En ce qui concerne MSF, vous pourrez suivre son combat contre le bombardement des structures médicales sous le lien suivant:

http://notatarget.msf.org/fr/.

Michel Matter

# Témoignage du Dr Kathleen Thomas

## Article paru dans la Tribune de Genève du 4 avril 2016

Rencontre avec Kathleen Thomas, de Médecins sans frontières, qui a survécu aux frappes étasuniennes sur un hôpital afghan.

L'impensable, l'insoutenable, Kathleen Thomas cherche les mots justes pour l'exprimer. «C'était... comment vous dire... un film d'horreur. Oui, c'est ça. Les vagues d'explosions assourdissantes. Les murs qui tremblent. L'angoisse de la mort. Mes amis et collègues se vidant de leur sang, amputés d'un bras ou criblés de balles. Et pas de morphine sous la main pendant que pleuvent les obus...» Dans l'esprit de la doctoresse australienne, cela s'est passé hier. Le bombardement par l'aviation étasunienne de l'hôpital de Médecins sans frontières (MSF) à Kunduz, en Afghanistan, est pourtant survenu il y a un an déjà, le 3 octobre 2015.

Son témoignage hier soir à l'Hôpital cantonal de Genève, lors de la commémoration organisée par MSF, Kathleen Thomas est venu l'apporter depuis Wollongong, cette ville au sud de Sydney où elle tente de reprendre le cours de sa vie. «Il m'est si difficile d'évoquer Kunduz, souffle-t-elle. Mais il le faut. Le monde doit réagir. Les attaques contre les centres hospitaliers se multiplient partout, au Yémen, en Syrie, malgré toutes les assurances données par les belligérants. C'est sans précédent. Les fondements de l'intervention humanitaire vacillent!»

«A Kunduz, nous traitions des civils, des talibans et des militaires. Nous avions 92 lits et l'unité d'urgences chirurgicales traitait 2500 cas par mois. Pourquoi avons-nous été bombardés? Pourquoi avoir largué sur nous 200 obus et mitraillé depuis les airs tous ceux qui cherchaient à fuir l'hôpital? Pourquoi cela a-t-il

duré une heure, par vagues successives?» L'humanitaire australienne ne se fait guère d'illusion: «Je ne connaîtrai sans doute jamais le fin mot de l'histoire.» Surtout, elle est effondrée pour la population afghane. «Les frappes ont fait 42 morts, mais elles continuent à tuer jour après jour, car les blessés de la région n'ont plus accès à un centre chirurgical. Le plus proche, à Kaboul, se trouve à huit heures de route! Ils meurent avant d'arriver.»

A Médecins sans frontières, on s'insurge contre ces soi-disant «erreurs» de tir: le bombardement étasunien à Kunduz, mais aussi les frappes saoudiennes sur des hôpitaux au Yémen et bien sûr la destruction en Syrie de centres médicaux par l'aviation d'Assad, avec

le soutien de la Russie. D'ailleurs, dans la nuit de dimanche à lundi, la poche rebelle de l'est d'Alep a subi des bombardements indiscriminés qui ont gravement endommagé deux des quatre hôpitaux équipés de services chirurgicaux. Et il n'y a plus que sept chirurgiens pour 250 000 personnes, écrit MSF.

Mercredi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la présidente de MSF, Joanne Liu, a accusé quatre des cinq Etats membres d'être impliqués dans des attaques d'hôpitaux au Yémen ou en Syrie.

André Allemand

# Du nouveau pour les assurés frontaliers

En date du 8 juillet 2016, l'Office fédéral des assurances sociales a publié un communiqué dont voici l'essentiel:

(...) Après un intense dialogue bilatéral, les autorités suisses et françaises se sont entendues sur un

texte concernant l'assurance maladie des travailleurs frontaliers en Suisse résidant en France. L'accord (...) permet de prendre en compte la jurisprudence sur la coordination des systèmes de sécurité sociale prévue dans l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE.





Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente?

Commandez-les au numéro de téléphone gratuit suivant: 0800 570 234

info@swisstransplant.org www.swisstransplant.org Il permet aux personnes résidant en France, soumises aux dispositions de l'assurance maladie suisse, et qui sont assurées en France pour les soins en cas de maladie sans disposer d'une exemption formelle de l'assurance maladie suisse, de déposer une demande d'exemption entre le 1<sup>cr</sup> octobre 2016 et le 30 septembre 2017 selon une procédure claire. Passé ce délai, ces personnes seront exclusivement soumises au régime suisse d'assurance maladie.

Les personnes assurées simultanément dans les deux pays, qui ne souhaitent pas être exemptées de l'assurance maladie suisse, seront radiées à leur demande de l'assurance maladie française sur présentation à leur caisse primaire d'assurance maladie française d'un formulaire E 106 ou d'une attestation S 1 émis par l'assureur maladie suisse.

Cet accord permettra également d'améliorer la procédure. L'établissement d'une exemption formelle par

les autorités cantonales suisses au moyen d'un formulaire unique et l'échange d'informations entre la Suisse et la France faciliteront l'application correcte des textes. (...)

A noter que la notion de «frontaliers» couvre ici également les citoyens suisses qui habitent en France.

Sur cette même problématique de l'assurance-maladie des frontaliers, *La lettre de l'AMG* a publié trois articles, dans ses numéros des mois janvier-février, mars et juin 2015. Ceux-ci, toujours d'actualité, sont disponibles sur le site de l'AMG à la page www.amge.ch/documents/la-lettre-de-lamg.

(réd.)

## Coup de scalpel

## Ministre: l'homme et la fonction

L'homme a encore dérapé. Les dernières remarques hostiles et volontairement blessantes envers notre profession datent seulement de quelques semaines. L'édition du Matin Dimanche du 11 septembre dernier a relaté les propos acides du ministre genevois de la santé dans son article: Combien gagne un médecin en Suisse? Personne ne peut le dire! Nous sommes habitués à ce type de prise de position. Dès son début de mandat, en janvier 2014, n'avait-il pas, sur Léman Bleu, affirmé que «les médecins se cachent derrière le secret médical»? Attaque directe suivie d'un projet de loi retoqué et balayé en commissions du Grand Conseil. Maintenant, l'homme nous décrit comme avides. Les valeurs de notre profession sont ailleurs. Chacun se fera sa propre opinion.

Il est regrettable que l'homme oublie la fonction conférée lors de son élection et revienne à d'anciens réflexes professionnels. La hauteur réclamée par la fonction, loin de toute calomnie, devrait entraîner une certaine retenue. Agresser toute une profession n'aide pas à construire des projets politiques communs et essentiels aux yeux des concitoyens. Osons espérer que l'homme, déjà en campagne pour une réélection dans deux ans, sache intégrer l'entier de l'exigence de la haute fonction politique et s'éloigne des dérapages mesquins. Les désaccords peuvent exister, mais ils doivent alors porter sur les idées, pas sur les hommes.

Didier Châtelain Joachim Karsegard Alain Lironi Membres du Bureau du Conseil de l'AMG

Médecins, pour vos patients en fin de vie, en alternative à l'hôpital,pensez à la Maison de Tara www.lamaisondetara.ch

tél: 022 348 86 66

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

#### Dr Yves BAMBULE

Hirslanden Clinique La Colline Avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève Né en 1977, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2005 Titre postgrade en anesthésiologie, 2016

Après avoir terminé ses études de médecine en 2005 à Lausanne, il a débuté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds par deux années de médecine interne. Il a poursuivi par une formation en anesthésie aux HUG, complétée par une année à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. En 2013, il a continué comme chef de clinique. Après différents tournus aux HUG, il s'est occupé comme anesthésiste senior du décochage (Team Rea-Polytrauma -Team Voies aériennes), des urgences anesthésiques, de l'anesthésie hors bloc opératoire et de l'anesthésie cardio-vasculaire. Par ailleurs, il a travaillé comme médecin dans trois SMUR différents et il a été deux ans et demi médecin REGA. Il a débuté au mois de juillet 2016 comme anesthésiste à la clinique Hirslanden La Colline.

## Dr Wilson BELAIEFF

Chemin de Beau-Soleil 2, 1206 Genève (dès le 1er mars 2017) Né en 1982, nationalités suisse et américaine Diplôme de médecin en 2009 Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2016

Obtention du diplôme de médecin à la Faculté de Genève en 2009 et formation postgraduée aux HUG et à Strasbourg. Spécialiste en chirurgie orthopédique avec comme domaine d'expertise la chirurgie prothétique du membre inférieur et traumatologie de l'appareil locomoteur. Exercera en tant que praticien privé à Genève et médecin consultant aux HUG (dès mars 2017).

#### Dr Alessandra CANUTO

c/o Docteurs Venturini et Andreoli Boulevard des Philosophes 23, 1205 Genève Née en 1964, nationalité italienne Diplôme de médecin en 1993 (Italie), reconnu en 2010 Titres postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2010

Après avoir suivi ses études à Turin (Italie) et obtenu son diplôme de médecin en 1993, elle a d'abord effectué une spécialisation en psychologie clinique dans la même université. Arrivée à Genève en 1995, elle a poursuivi sa formation aux HUG. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, elle est installée en Ville de Genève depuis mai 2016.

#### Dr Nicolas DERIAZ

Centre de consultation d'urgences de pédiatrie Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Chêne Bougeries Né en 1965, nationalité suisse Diplôme de médecin en 1993 Titre postgrade de médecin praticien, 2016 Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin en 1993, il a suivi sa formation de pédiatrie au CHUV et à l'hôpital d'Aigle pour ensuite s'intéresser au développement mental. Il a alors travaillé, dès 2001, au sein de l'Unité psychiatrique du Développement mental aux HUG. Depuis 2011, il travaille aux Centres d'urgences de pédiatrie de la Clinique des Grangettes à Genève et il va prochainement obtenir son titre de spécialiste en pédiatrie.

#### Dr Natalia FUERTES FERNANDEZ

Rue du XXXI Décembre, 36, 1207 Genève Née en 1978, nationalité espagnole Diplôme de médecin en 2005 (Espagne), reconnu en 2006 Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2014

Après avoir suivi ses études en Espagne et obtenu son diplôme de médecin en 2005, elle débute sa spécialisation en psychiatrie et psychothérapie à l'hôpital psychiatrique cantonal de Fribourg. Elle la poursuit aux HUG dès 2007 jusqu'à l'obtention de son diplôme de spécialiste en 2014. Elle travaille actuellement comme cheffe de clinique dans une unité hospitalière d'admissions en psychiatrie gériatrique, à l'hôpital de Belle-Idée. A l'heure actuelle, elle prépare son installation en cabinet privé, sis à la rue du XXXI Décembre 36, où elle exercera dès le 1<sup>et</sup> novembre 2016.

## Dr Emmanuel Alexis LAFFITTE

HUG – Service de dermatologie et vénéréologie Département des spécialités de médecine Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14 Né en 1969, nationalité française Diplôme de médecin en 2003 (France), reconnu en 2005 Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie, 2003, reconnu en 2005

Après avoir fait ses études de médecine et sa spécialisation de dermatologie et vénéréologie à Paris, il a travaillé deux ans comme médecin de l'Ambassade de France à Hanoï (Vietnam). Il a été chef de clinique pendant 7 ans au CHUV à Lausanne, puis a rejoint le Service de dermatologie et vénérologie des HUG en 2008. Il a été nommé privat-docent en 2010 et il est actuellement médecin adjoint responsable d'unité dans le Service de dermatologie et vénéréologie des HUG, où il est responsable de la policlinique de dermatologie.

## Dr Corinne MISEREZ ZAUGG

Chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève Née en 1977, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2003 Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2011

Après avoir terminé ses études de médecine à l'Université de Lausanne, elle a fait sa formation en gynécologie et obstétrique opératoire à Yverdon, Neuchâtel puis au CHUV. Après 3 ans comme cheffe de clinique au CHUV, elle a poursuivi sa formation en médecin de la reproduction et endocrinologie gynécologique au HUG avec un séjour de 6 mois à l'Hôpital Cochin à Paris.

## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

## Dr Ayse ÖZSAHIN-BERKARDA

Clinique des Grangettes – Centre de pédiatrie Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries Née en 1961, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2009 Titre postgrade en pédiatrie, 2009

Après avoir suivi ses études à Istanbul et obtenu son diplôme de médecin en 1984, elle a travaillé en Turquie, et à Paris avant d'obtenir son titre de spécialiste en pédiatrie en 1991. Elle a effectué sa formation en hémato-oncologie pédiatrique à Istanbul, Paris, Zurich et Genève. Médecin chef de l'Unité d'oncohématologie à l'Hôpital des enfants à Genève jusqu'en 2013, elle travaille actuellement chez Swissmedic, Berne et elle est installée à temps partiel à la Clinique des Grangettes depuis juin 2016.

## Dr Aaron VUNDA MUDIAMA

HUG – Service d'accueil et d'urgences pédiatriques Avenue de la Roseraie 45-47, 1205 Genève Né en 1963, nationalité française Diplôme de médecin en 1987 (RDC), reconnu en 2006 Titre postrgrade en chirurgie pédiatrique, 2005 (France), reconnu en 2016

Docteur en médecine de l'Université de Kinshasa au Congo en 1987, il arrive en France en 1990 pour poursuivre sa spécialisation en chirurgie pédiatrique à Nantes et la termine en 1995 à Rennes. Les HUG l'engagent en 1995 pour 3 ans comme chef de clinique adjoint en chirurgie pédiatrique. Il travaille ensuite 2 ans en urologie au centre hospitalier de Saint Malo en France avant de revenir en Suisse en 2000 comme chef de clinique aux HUG en chirurgie pédiatrique et orthopédie pédiatrique. Il est depuis 2012 médecin adjoint, responsable des urgences chirurgicales et traumatologiques pédiatriques aux HUG. Il est titulaire d'un diplôme FMH de formation approfondie en médecine d'urgence pédiatrique.

## **Changements d'adresses**

#### Le Dr Jean-Claude CANAVESE

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'avenue De-Luserna 46, mais au Centre médical des Charmilles, rue de Lyon 91, 1203 Genève.

Tél. (nouveau) 022 319 25 25 Fax (nouveau) 022 319 25 26

#### Le Dr Alexander DE SMET

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, n'exerce plus au CH8 – Centre de chirurgie & thérapie de la main, mais à l'avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève.

Tél. (nouveau) 022 702 20 78 Fax (nouveau) 022 702 20 79

#### Le Dr Emmanuel EBENGO

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus au Centre médical du Léman, mais à la rue de Lausanne 42, 1201 Genève.

Tél. (nouveau) 022 716 16 00 Fax (nouveau) 022 716 16 09

## Le Dr Olga PASSARIN

Spécialiste en ophtalmologie, n'exerce plus à la route de Chêne 110, mais à la rue de Lyon 57, 1203 Genève, et au chemin Taverney 3, 1218 Le Grand-Saconnex.

Tél. (nouveau) 022 345 70 23 et 022 798 85 05

#### Dès le 1er novembre 2016:

## Le Dr Emilia SFORZA

Spécialiste en neurologie, n'exerce plus au Groupe médical de la Terrassière, mais à l'avenue de Champel 4, 1206 Genève. Tél. (nouveau) 022 346 09 43 Fax (nouveau) 022 347 26 37

Vos patients le consultent: Pensez à consulter le site www.planetesante.ch!



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

## Nos principaux services:

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

## Ouvertures de cabinets

#### Dr Scheherazade FISCHBERG

Spécialiste en médecine interne générale Rue des Moraines 8a, 1227 Carouge Tél. 022 342 54 24

#### Dr Elodie GIRARD

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie Boulevard des Philosophes 5, 1205 Genève Tél. 079 351 21 28

#### Dr Anne MEYNARD

Spécialiste en médecine interne générale Centre médical de Lancy Route de Chancy 59C, 1213 Petit-Lancy Tél. 022 709 02 95 Fax 022 709 02 97

#### Dès le 1er novembre 2016:

#### Dr Yohann GRAZ

Spécialiste en médecine interne générale Cabinet médical de l'Amandolier Route de Chêne 34-38, 1208 Genève Tél. 022 707 07 80 Fax 022 707 07 81

#### Dr Alicia VISCHER

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents Rue de l'Arquebuse 10, 1204 Genève Tél. 078 625 91 15

## Reprise d'activités

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2016:

#### Dr Gabrielle KUCHLER

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents Cité générations Route de Chancy 98, 1213 Onex Tél. 022 709 00 64 Fax 022 709 00 45

## Mutations

## Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Hany AMMANE, Victor BANCILA, Silvia BONFANTI, Vincent BURKI, Irina BUTZ, Mireille COMTESSE, Fleur DUPLA-VILMIN, Victoria DUTHON, Tommaso LEIDI, Maria MOSCHELLA, Céline ROSSIER, José SALDARRIAGA et Jean-Luc ZILTENER, dès le 5 octobre 2016.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur Michel KUMMER, dès le 1er janvier 2017.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Brigitte BACHMANN, Rose-Marie COHEN-PEREZ, Marguerite DAILLY, Marie-Ange JACCARD CHASSOT, Pierre MON-TANDON et Alain PERNET, dès le 1er janvier 2017.

**Démissions** (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteurs Pietro ROBERTI et Angelika ZIRBS, au 31 décembre 2016.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Bernard GREDER, médecin-conseil de la Fondation Pro Juventute Genève.

Dr Amalia-Elena PASTEUR REMERY, médecin-conseil de la Fondation Pro Senectucte Genève.

Dr Jean-Claude CANAVESE, médecin du travail de l'entreprise PETROSTOCK SA.

Dr Marie-Thérèse GIORGIO, directeur médical de PMSE SA (Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise), médecin du travail de l'entreprise *PATEK PHILIPPE*.

## Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du Dr Cécile PREMET, survenu le 6 octobre 2016.

## **Petites annonces**

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

## Grand bureau de consultation à louer

A louer, grand bureau de consultation, meublé, très bien situé (rue du Cendrier, 1201 Genève) derrière l'Hôtel des Bergues, à proximité de la Gare Cornavin, disponible les mercredis et samedis; libre de suite. Conviendrait à psychologue, psychiatre, naturopathe, ostéopathe.

Contacter par téléphone: 079 717 39 62

## A louer, très beau cabinet 45 m<sup>2</sup> à Champel

A louer, très beau cabinet de 45 m² à Champel. Entièrement rénové, calme, proche des HUG, conviendrait à un médecin ayant un droit de pratique indépendant dans le canton de Genève: psychiatres, naturopathes, ostéopathes, ou toute autre profession de la santé. Libre immédiatement.

Contacter par téléphone: 022 347 45 11 ou 078 707 53 29

par courriel: varmand@bluewin.ch

## Partage de locaux à Champel - Florissant

Deux médecins généralistes cherchent à partager locaux à temps partiel ou complet dans le quartier de Florissant. Conviendrait à toutes spécialités.

Contacter par téléphone: 076 378 92 9

## Recherche bureau en sous-location

Recherche un bureau (avec possibilités de déposer archives) en souslocation dans cabinet médical pour poursuite d'activité de psychiatre indépendant, fin de bail de location à Granges-Canal. Etudie toute proposition. Contacter par téléphone au 076 367 78 35. Merci de laisser un message vocal ou sms avec vos coordonnées et numéro de téléphone.

Contacter par téléphone: 076 367 78 35

par courriel: annickduboc2@gmail.com

#### A vendre

URGENT cause déménagement, vendons divan lit LEMI électrique blanc peu utilisé, excellent état. Prix: 1500 CHF (prix neuf 3200 CHF, achat en 2015).

Contacter par courriel: cabinet.dermato@yahoo.com

# Bureau à louer dans un cabinet de groupe à Rive

Recherche d'un médecin FMH pour compléter l'équipe composée de trois gynécologues et un psychiatre. Au centre de Genève, à Rive, un bureau à louer dans le cabinet médical de groupe. Très joli bureau spacieux, refait à neuf. Salle d'attente et salle de soins communes. Le partage du secrétariat est une option. A 100% ou à temps partiel. Libre: 1<sup>er</sup> janviers 2017.

Contacter par téléphone: 022 311 24 20

par courriel: stojiljkovicd@yahoo.com

## Locaux à louer

2 pièces à louer dans le cabinet d'un médecin généraliste à Onex. Possibilité de partage de salle de soin et réception. Conviendrait pour médecin, physiothérapeute, toute profession paramédicale.

Loyer: 1000 CHF charges comprises. Libre dès 1er janvier 2017

Contacter par courriel: fabienne.c@bluewin.ch

## Cabinet médical à partager à Champel

A partager ou à remettre, à une date à convenir, locaux de 75 m<sup>2</sup> – entièrement rénovés – patientèle importante. Conviendrait à médecin rhumatologue, médecin du sport, médecin orthopédiste, désireux d'exercer à temps partiel (40 à 60%), de manière temporaire ou définitive, avec droit de pratique dans le canton de Genève.

Contacter par SMS: 079 348 68 48

par courriel: eramazzina@bluewin.ch

## Time sharing - cabinet

Médecin interniste cherche à sous-louer cabinet (*time sharing*) proche de la gare, bien situé (arrêt de tram, pharmacie et commerces), prix intéressant, pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou avant.

Contacter par téléphone: 022 738 11 28 par courriel: a.hellbardt@bluewin.ch

## A louer

Dans un cabinet médical lumineux, place des Charmilles et proche des commodités (arrêt de bus, parking, poste, pharmacie et commerces), une pièce de 14 m² refaite à neuf et climatisée. Conviendrais de préférence à un(e) psychologue ou profession paramédicale. Libre de suite

Contacter par courriel: richardschrai@bluewin.ch

# Cherche médecin (psychiatre, pédopsychiatre, pédiatre...)

Centre de consultations familiales, conjugales et individuelles composé de psychologues-psychothérapeutes souhaiterait compléter son équipe et collaborer avec un(e) médecin (psychiatre, pédopsychiatre, pédiatre...). Locaux lumineux, spacieux et dans l'hypercentre (Rive). Temps plein ou partiel, réseau et patientèle importants, équipe soudée et dynamique.

Contacter par mail: psychoge1204@gmail.com

## Recherche médecin Malagnou/Champel

Cabinet médical, très bien situé, spacieux, de 2 médecins généralistes, dont un quitte pour des raisons familiales. Ainsi, nous recherchons un médecin voulant faire de la médecine interne-générale. Equipe jeune et dynamique. Patientèle importante. Prise de poste souhaitée 1<sup>cr</sup> trimestre 2017.

Contacter par courriel: cabinetmalagnou@gmail.com

## A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

## Mercredi 26 octobre 2016, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

Update en réanimation cardiopulmonaire destiné aux professionnels de la santé

Soyez prêt-e à gérer les premières minutes de l'urgence vitale au cabinet!

La formation est reconnue pour 6 crédits de formation continue SSMIG.

Inscription: https://www.essr.ch/bls-aed-pro-geneve-26-octobre-2016/

Lieu: ESSR - Genève, rue de la Prairie 5, 1202 Genève



Dès le jeudi 3 novembre 2016 à quinzaine jusqu'au 21 septembre 2017, de 18 h 00 à 19 h 30 Dès le vendredi 4 novembre 2016 à quinzaine jusqu'au 22 septembre 2017, de 9 h 00 à 10 h 30

## Groupe «Communiquer et s'affirmer» 2016

Présentation: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/comaffflyer2016.pdf Lieu: Cabinet des docteurs Deshusses et Legendre, rue des Vollandes 69, 1207 Genève



Thursday 3<sup>rd</sup> of November (8:30 to 19:30) and Friday 4<sup>th</sup> of November 2016 (8:30 to 13:00)

1st Symposium of the Geneva Centre for Emerging Viral Diseases

Objectives, Programm and Registration: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/1st-symposium.pdf

Venue: Musée d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1208 Genève



## Samedi 5 novembre 2016, de 8 h 45 à 18 h 00

Les «Touchers», acte(s) thérapeutique(s) à part entière 7° journée de formation continue de l'ASTPC

Exposé, atelier expérientiel, illustrations cliniques.

Inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/7ème-Journée-de-FC-de-IASTPC.pdf

Compte pour 7,5 crédits ASMPP et 8 heures pour la FC de votre association.

Lieu: Filière physiothérapie HEDS, salle de conférence 116, rue des Caroubiers 25, 1227 Carouge



Les lundis 7, 14, 21 et 28 novembre 2016, de 18 h 30 à 20 h 00

Cours de sensibilisation à l'hypnose clinique L'hypnose actuelle: thérapie d'appoint rapide, efficace, légère

Conférence suivie d'un débat ouvert à tous et validée d'un crédit pour la formation continue des médecins.

Les conférenciers seront: Dr Saskia Von Overbeck Ottino, Dr Anne Meynard, Mme Elodie Anthony et Mme Christina Kitsos.

Lieu: Auditoire Louis-Jeantet, route de Florissant 77, 1206 Genève



## Mardi 8 novembre 2016, à 19 h 45

## Quel devenir pour les migrants mineurs non accompagnés?

Conférence suivie d'un débat ouvert à tous et validée d'un crédit pour la formation continue des médecins.

Les conférenciers seront: Dr Saskia Von Overbeck Ottino, Dr Anne Meynard, Mme Elodie Anthony et Mme Christina Kitsos.

Lieu: Auditoire Louis-Jeantet, route de Florissant 77, 1206 Genève

## A vos agendas! (suite) \_\_\_\_\_

## Jeudi 10 novembre 2016, de 18 h 30 à 20 h 30

A l'occasion du 30° anniversaire des Journées scientifiques de la Ligue pulmonaire genevoise Air(s) et musique(s) – conférence-concert

Présentation: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/pre annonce js 2016 3 email.pdf

Lieu: Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (Genève)



## Jeudi 10 novembre 2016, de 20 h 00 à 22 h 00

Les formations du jeudi soir de l'Association TDAH-ImPulse Cerveau et TDAH: l'apport des neurosciences dans la compréhension du TDAH

Information et inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Formations-TDAH.pdf

Lieu: Genève



## Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 novembre 2016

Chirurgie soins intensifs - 53° Cours suisse de formation en nutrition

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/CoursNutrition.pdf

Lieu: HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



## Jeudi 17 novembre 2016, de 13 h 30 à 17 h 00

Séminaire d'infectiologie pour les praticiens

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/PROGRAMME-DU-17.11.2016.pdf

Lieu: Muséum d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1208 Genève



## La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

# Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

## **Contact pour publication**

Roger Steiger Tél. 022 708 00 22 roger.steiger@amge.ch

## Conception-réalisation

Christine Faucogney

#### **Publicité**

Médecine & Hygiène Tél. 022 702 93 41 pub@medhyg.ch

## **Impression**

Moléson Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

## **AMG**

Rue Micheli-du-Crest 12 1205 Genève

Tél.: 022 320 84 20 Fax: 022 781 35 71 www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

## Prochaine parution: 21 novembre 2016

Délai rédactionnel: 7 novembre 2016



